



Octobre 2021-08

Informations municipales :

Cérémonie du 11 novembre :

La Municipalité et l'Association des Anciens Combattants vous donnent rendez-vous à la mairie, le **jeudi 11 novembre 2021 à 11 heures**, pour la manifestation du souvenir au Monument aux Morts.

Cette cérémonie sera suivie de la remise des diplômes du travail, un vin d'honneur clôturera ces manifestations, et sera servi sous le préau de l'école, le tout dans le respect des gestes barrières.

Droits de Marais :

Le reversement des droits de marais aura lieu le **jeudi 4 Novembre de 14h à 19h en mairie.**

Pour percevoir ce droit, il est impératif d'être domicilié à Norville au 1^{er} Janvier 2021 et d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. Les personnes ayant rejoint notre commune après le 1^{er} janvier 2021 seront éligibles pour le reversement de l'année 2022.

Rappel : Le reversement du Droit de Marais est possible uniquement sur cette demi-journée, il vous sera impossible de vous rendre à la Trésorerie de Lillebonne pour le percevoir ultérieurement. Les personnes ne pouvant se déplacer ce jour, peuvent donner **procuration écrite** à un proche ou un voisin.

Merci également d'apporter **votre propre stylo** pour signature du registre et de respecter les gestes barrières qui vous seront également imposés. Le port du masque sera obligatoire.

Pique Nique Communal :

Faute de participants, le pique nique communal et associatif prévu initialement le 12 septembre dernier a été annulé.

Quelle déception pour les organisateurs du peu d'inscription.

Le but de cette journée était pourtant de passer un moment de convivialité, de mieux se connaître et de créer du lien, et aussi de découvrir les différentes activités proposées par les associations.

La population Norvillaise n'a pas validé cet événement, c'est bien dommage.

Informations diverses :

Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (Commande groupée de végétaux) :

Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande organise une nouvelle campagne de commande groupée d'arbres et d'arbustes. Plus de 60 essences d'arbres et d'arbustes sont

proposées, ainsi que différentes fournitures. Les commandes se font maintenant exclusivement sur internet : <http://plantations.pnr-seine-normande.com>

Les commandes pourront être effectuées **jusqu'au 14 novembre** pour une livraison à la Maison du Parc les vendredi 3 décembre (8h à 12h30 et 13h30 à 18h) et samedi 4 décembre (9h à 12h)

Informations associatives :

ACN, Formation sécurité :

L'association de chasse Norvillaise en collaboration avec la fédération départementale de la chasse 76 organise le jeudi 18 Novembre à 17h30, à la salle des fêtes, une remise à niveau sur la sécurité à la chasse (durée 3h max).

Cette information **obligatoire** s'adresse à tous les chasseurs porteurs du permis de chasse depuis plus de 10 ans.

Chaque participant devra présenter la validation 2020/2021 de son permis, et être en mesure de présenter son pass sanitaire. Le port du masque sera obligatoire.

ACN, sécurité envers les chiens :

L'association de chasse met en garde les promeneurs utilisant les chemins pédestres communaux et/ou privés, qu'ils ne doivent pas laisser divaguer leurs chiens dans les zones de chasse, délimitées par des panneaux d'informations. Le respect de ces consignes permet à chacun de bénéficier des bienfaits de la nature.

Téléthon :

Les conditions sanitaires permettent d'assurer l'organisation de l'édition 2021 du téléthon.

Le 10 Novembre sera organisé la traditionnelle soirée « harengs » dont vous trouverez le bulletin d'inscription joint, suivie du 1^{er} Week End de décembre dont vous en aurez le détail dans un prochain « Norville Infos ».

Le pass sanitaire ou un test PCR de moins de 72h sera obligatoire et demandé à l'entrée de la salle des fêtes.

Afin de conforter l'équipe, des bénévoles supplémentaires sont les bienvenus. Pour les personnes intéressées, merci de vous faire connaître pendant les heures de permanence de la mairie auprès de Patrice Barbey (référent Téléthon 2021). Merci d'avance.

Divers :

Quelques Norvillais seraient intéressés pour se rencontrer pour jouer au tarot. Les personnes désirant participer peuvent s'inscrire en mairie (02 35 39 91 15) qui fera suivre.

Retrouvez toutes les informations communales sur
www.norville.fr